

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP HAUTES-PYRENEES  
1 BD DU MARECHAL JUIN  
65000 TARBES

Vos références

Numéro fiscal (C) : 08 59 604 674 474  
Référence de l'avis : 23 65 4120425 39  
Contrat de prélèvement : P365002770188  
Référence unique de mandat :  
FR46ZZZ005002P365002770188

Numéro de propriétaire : 338 L00112 Z  
Département d'imposition : 65  
HAUTES-PYRENEES  
Commune d'imposition : 338  
ORIGNAC

Débiteur(s) légal(aux) :  
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 10/08/2023  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023  
Identifiant service : 65028

Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier ou professionnel sur  
[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Par téléphone  
- pour toutes questions sur le prélèvement à  
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des  
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP HAUTES-PYRENEES  
1 BD DU MARECHAL JUIN  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 44 40 50

• pour le montant de votre impôt :

SDIF HAUTES PYRENEES  
CELL FONC DEP  
1 BRD DU MARECHAL JUIN  
65023 TARBES CEDEX 09  
Tél : 05 62 44 40 59

\* (service gratuit + coût de l'appel)

7630-003807-0013-0



LACHAUD JOCELYNE  
17 CAMI DERA SABLERA  
65200 ORIGNAC

Somme à prélever

2 550,00 €

Date limite de paiement : 16/10/2023

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2023,  
directement sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou en appelant le 0 809 401 401\*,  
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 26/10/2023.

Compte bancaire : FR76 1690 6010 148X XXXX XXX5 309  
Identifiant de la banque : AGRIFRPP869  
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

La somme due est prélevée automatiquement,  
vous n'avez pas à envoyer de chèque.

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « Biens immobiliers » ou par téléphone au 0 809 401 401.